

Présentation du Prix Marie-Christine LE BLANC

Le Prix Marie-Christine Leblanc – Trajectoires Industrielles valorise l’implication des femmes encore trop peu nombreuses dans les métiers de l’industrie. L’objectif de ce prix est de mettre en lumière des femmes aux parcours remarquables, exerçant des métiers techniques dans les entreprises industrielles de la Gironde et des Landes.

L’UIMM Gironde-Landes organise chaque année dans le cadre de la Semaine de l’Industrie, la remise du Prix Marie-Christine Leblanc pour valoriser la place des femmes dans l’industrie. Ce Prix a pour objet d’honorer la motivation et l’implication des femmes dans les métiers de l’Industrie, il constitue une occasion unique de faire connaître les métiers industriels, de montrer des exemples de femmes qui s’épanouissent dans l’industrie, de susciter des vocations et d’attirer davantage de talents féminins.

Le jury, composé de représentants de la branche professionnelle et de partenaires du concours se réunira tout début octobre 2025 et s’attachera, essentiellement au parcours et aux qualités d’implication et d’intérêt pour l’Industrie et ses métiers qui ressortiront des candidatures, quels que soient le niveau de formation acquis et l’expérience des candidates, du contrat en alternance à la collaboratrice expérimentée. Après étude des candidatures, le Prix Marie-Christine Leblanc sera décerné à une ou plusieurs candidates et sera remis au cours de la Semaine de l’Industrie à l’occasion d’un événement spécial dont le lieu et l’horaire vous seront communiqués ultérieurement. Une récompense personnelle sera attribuée aux lauréates tandis que leurs entreprises bénéficieront d’une mise en lumière le soir-même en leur présence.

Qui est Marie-Christine Leblanc ?

En 2019, le Prix de la Vocation Féminine dans les métiers techniques de l’Industrie a été rebaptisé « **Prix Marie-Christine Leblanc** » à la mémoire de Marie-Christine Leblanc. [Découvrez en plus sur son parcours.](#)

Qui peut participer ?

Toute femme:

- En CDI et/ou en contrat d’alternance dans une entreprise industrielle adhérente à l’UIMM Gironde-Landes
- Exerçant un métier technique, en tant qu’**opératrice de production, technicienne ou ingénierie**.
- Aucune condition d’âge, de diplôme, de niveau de qualification ou d’ancienneté n’est requise